Zeitschrift: Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: - (1923)

Heft: 34

Rubrik: Foire de Bâle

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'Assemblée générale de la Section a eu lieu le 10 mars, dans les bureaux de la Maison Heer & Cie, et a été suivie d'une intéressante conférence de M. Jacques MULLER sur quelques problèmes de la Navigation fluviale en Suisse.

LE CHOMAGE EN SUISSE

Le chômage en général a un peu augmenté au cours du mois de janvier. Le nombre des chômeurs complets est monté de 53.463 à 56.275, ce qui représente une augmentation de 2.812 dans l'espace d'un mois.

On relève un accroissement du nombre des chômeurs surtout dans l'industrie textile (888), parmi la main-d'œuvre non spécialisée (778), dans l'industrie du bâtiment (662), dans les industries du bois et du verre (253), dans le commerce (212), dans l'industrie hôtelière (194), dans l'agriculture et l'horticulture (169).

Le chômage a, par contre, diminué dans la métallurgie et l'industrie électrotechnique (399), dans les professions libérales et intellectuelles (219), dans l'horlogerie et la bijouterie (205).

Le nombre des chômeurs partiels, est tombé de 20.429 à 19.868. — Il y a diminution dans l'alimentation, les boissons et les tabacs (786), dans l'horlogerie et la bijouterie (471), dans la métallurgie et l'industrie électrotechnique (385); augmentation dans l'industrie textile (732) et dans les arts graphiques et l'industrie du papier (493).

FOIRE DE BALE

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est du 14 au 24 avril qu'aura lieu, cette année, la Foire d'Echantillons de Bâle, et nous engageons très vivement tous ceux qui le pourront à s'y rendre.

La grande industrie suisse y sera très bien représentée.

Les maisons qui travaillent pour l'exportation et dont la renommée est mondiale se sont inscrites en très grand nombre, stimulant ainsi les maisons d'importance moindre à s'inscrire également. La Foire d'échantillons présentera ainsi un tableau encore plus complet de la production suisse que les Foires précédentes.

A noter que les prix des hôtels seront très modérés.

La Chambre de Commerce Suisse en France se fera un plaisir d'envoyer des cartes d'acheteurs aux personnes qui lui en feront la demande. Journée des Suisses à l'étranger. — Nous signalons d'une façon très spéciale à tous nos compatriotes résidant en France, la VI° Journée des Suisses à l'étranger, organisée à Bâle à l'occasion de la Foire, par la Nouvelle Société Helvétique, le lundi 16 avril 1923. Voici l'appel adressé à cet effet par le Comité:

CHERS COMPATRIOTES,

Pour la sixième fois, nous convions tous les Suisses et Suissesses résidant à l'étranger, ainsi que leurs amis en Suisse, à assister nombreux à la Journée qui est réservée chaque année, à l'occasion de la Foire Suisse d'Echantillons, à la cause des Suisses établis en pays étranger.

Depuis l'instauration de cette Journée en 1918, de grands progrès ont certes été réalisés dans ce domaine. Grâce surtout à l'impulsion énergique du Service Consulaire et du Secrétariat des Suisses à l'Etranger de la Nouvelle Société Helvétique, à Genève, le peuple et la presse suisse, comme nos autorités et notre Parlement, s'intéressent toujours davantage au sort de nos compatriotes vivant à l'étranger. Un fort groupe parlementaire pour la sauvegarde des intérèts des Suisses à l'étranger vient de se constituer. L'Echo Suisse, la Revue pour les Suisses à l'étranger, a vu le jour et se développe. Mais il reste encore beaucoup à faire.

Nous consacrons, cette année, une Journée entière à nos compatriotes du dehors. La matinée est réservée à la discussion des nombreux problèmes qui intéressent, d'une façon ou d'une autre, le sort matériel et moral de nos ressortissants du dehors, plus particulièrement la Jeunesse suisse vivant à l'étranger. Les conférences seront suivies d'une discussion publique et contradictoire, à laquelle tout Suisse peut prendre la parole. Les associations suisses créées spécialement en vue de la défense ou de la sauvegarde des intérêts des Suisses à l'étranger, ainsi que nos Colonies suisses désireuses de déléguer des représentants officiels devant prendre la parole à cette réunion sont instamment priées d'en nantir notre Comité et de lui formuler, en temps utile, les suggestions, les desiderata ou projets de résolutions qu'elles aimeraient proposer au vote par notre réunion

Comme l'année dernière, nos autorités compétentes seront dùment représentées à cette Journée, qui, vu les nombreux délégués déjà inscrits, est assurée d'un plein succès.

Une soirée foncièrement suisse et toute d'intimité suivra la journée de travail. Elle aura lieu au Casino de la Ville. Chants, gymnastique, jodlers, etc., rien n'y manquera.

- Les Chemins de fer fédéraux et les Hôteliers de Bâle accorderont de fortes réductions de tarifs, ce dont nous leur savons vivement gré.

En pleine crise, mais confiants dans l'avenir de notre chère Patrie, nous adressons un vibrant appel à tous nos compatriotes du dehors pour qu'ils viennent plus nombreux que jamais rencontrer leurs amis restés au pays.

Serrons toujours davantage les rangs pour le Bien, la Sécurité et la Dignité de notre Patrie bien-aimée!

Programme de la Journée

- 9 heures très précises : Réunion à la Salle des Conférences de la Foire.
 - a) Allocution du Président de la Journée, Dr W. Meile. b) Brève orientation sur ce qui a été fait en Suisse

depuis la dernière Journée (avril 1922) en faveur des Suisses à l'étranger. Rapporteur : D' Edgar Steuri (Genève).

c) " Die Pflichten der Auslandschweizer gegenüber DER HEIMAT", par M. E. Suter, Consul de Suisse à

Premier corapporteur : M. C. Bitz (Bregenz), secrétaire du groupe Vorarlberg de la N. S. H.

d) Conférence : "Comment conserver le sentiment NATIONAL DE LA JEUNESSE SUISSE VIVANT A L'ÉTRANGER" par M. Horace Micheli, Conseiller National, Directeur du Journal de Genève, Genève-Berne.

Premier corapporteur : le Prof^r D^r Hans Nabholz (Zurich), Président du Comité central de la Nouvelle Société Helvétique.

- e) Discussion Générale.
- 7 heures très précises : Souper en commun au Casino de la Ville (Prix du couvert, vin non compris, fr. 5.50).

Une soirée récréative suivra. Programme spécial. Ont promis leur concours entre autres : La Basler Liedertafel (150 chanteurs), la Société bourgeoise de gymnastique de Bâle, le double quatuor des Jodlers de la même Société, la section bàloise de Zofingue, les Tambours et Fifres de l'Olympia. Projections lumineuses, etc.

La Direction générale des C. F. F. a consenti à accorder, à l'occasion de cette manifestation, une importante réduction des tarifs aux Suisses à l'étranger qui prendront part à la Journée de Bâle.

La réduction en question consiste en une diminution de 50 % sur les tarifs ordinaires pour tous les trajets effectués à l'occasion de la Journée de Bâle, du 16 au 20 avril 1923, et cela sur tout le réseau des Chemins de fer fédéraux (à l'exception des Compagnies privées).

Cette faveur ne concerne que les Suisses qui sont domiciliés à l'étranger et qui viennent en Suisse pour assister à la Journée de Bâle.

Pour tous renseignements s'adresser à la Chambre de Commerce Suisse en France.

La Légation de Suisse examine la possibilité d'organiser un voyage collectif pour les participants habitant Paris.

Tous nos compatriotes qui seraient disposés à prendre part à ce voyage sont priés de nous en informer au plus tard le 5 avril.

FOIRE DE LYON

Ainsi que nous l'avons annoncé, la Chambre de Commerce Suisse en France a participé à la Foire de Lyon, qui a eu lieu du 5 au 17 mars. Elle a eu l'occasion d'y donner de nombreux renseignements sur notre pays (Industrie, Tourisme, Transports, etc.). Elle était officiellement chargée d'y représenter l'Agence Officielle des Chemins de Fer Fédéraux à Paris, l'Office Suisse du Tourisme, le Bureau Industriel Suisse de Lausanne, la Foire d'Echantillons de Bâle et le Comptoir Suisse des Industries Alimentaires et Agricoles de Lausanne.

Les participants suisses étaient au nombre

de 30, parmi lesquels nous citons :

Le BUREAU SUISSE DE RENSEIGNE-MENTS pour l'Achat et la Vente de marchandises, à Zurich, et les maisons suivantes, membres de notre Chambre de Commerce :

ATELIERS DE CONSTRUCTION SCHWEI-TER, Machines pour l'Industrie textile, Hor-

gen (Zürich).

SAURER, Adolphe, métiers à broder et à

tisser, Arbon.

Hermann THORENS, fabrique de machines parlantes et pièces à musique, Sainte-Croix

ETABLISSEMENTS J. BOBST & FILS, machines pour cartonnages « Bobst », 21, route de Genève, Lausanne.

SOCIETE SUISSE POUR LA CONSTRUC-TION DE LOCOMOTIVES & DE MACHINES,

MOTOSACOCHE, S. A., Cyclecars, Motos, 56, route des Acacias, Genève.

SOCIETE GENEVOISE D'INSTRUMENTS DE PHYSIQUE, Compteurs d'électricité, 8, rue des Vieux-Grenadiers, Genève.

LES SUBSIDES DE CHANGE FAVEUR DE L'HORLOGERIE EN

Le crédit de 11 millions voté par les Chambres fédérales étant épuisé, la Commission de surveillance a décidé de supprimer immédiatement l'octroi de subsides, d'autant plus qu'une enquête faite auprès des Associations patronales intéressées a démontré que dans le monde horloger un fort courant se manifestait en faveur de cette solution et qu'une nouvelle demande de crédit auprès des Chambres fédérales se serait heurtée à une forte opposition.

On sait que les subsides avaient déjà été supprimés à la fin de l'année dernière pour les exportations en France.